



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00429

Numéro SIREN : 790 848 196

Nom ou dénomination : LE DAUPHIN NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2017 sous le numéro de dépôt 3009

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MR COMTE MICHEL

1540 chemin du Pioch de Baillos
34980 Montferrier-sur-Lez

V/REF :

N/REF : 2013 B 429 / 2017-B-3009

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 08/02/2017,

les documents comptables prévus aux articles L-232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 25/06/2016

Concernant la société

LE DAUPHIN NETTOYAGE

Société par actions simplifiée à associé unique

82 rue des Amandiers

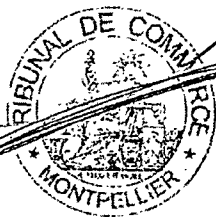
34750 Villeneuve-les-Maguelone

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3009 le 08/02/2017

R.C.S. MONTPELLIER 790 848 196 (2013 B 429)

Fait à MONTPELLIER le 08/02/2017,

LE GREFFIER





JTB3008

01012015

311220

X

SASU LE DAUPHIN
82 RUE DES AMANDIERS
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE France
SIRET 79084819600016

Adresse du siège social :

82 RUE DES AMANDIERS
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	35 853	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
				PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine
				Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs
				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

M COMTE MICHEL

320 ALLEE DES VIGNES 34980 MONTFERRIER SUR LEZ

Tél : 0467585200

ORIGINAL

CGA Viseur conventionné

N° d'agrément CGA

Date :

Lieu : MONTFERRIER SUR LEZ

Qualité :

PRESIDENT

Nom du signataire : M VILAR JEAN-GUY

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case : ☐ (2016)

F. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis					Total (a à h)		
G. REMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	1 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires
M VILAR JEAN-GUY	100	2015	27 855				
82 rue des Amandiers 34750 Villen							
H. DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice			
				MVL restant à reporter			

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 82 RUE DES AMANDIERS 34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE															
SIREN 7 9 0 8 4 8 1 9 6															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
Exercice N clos le 3 1 1 1 2 2 0 1 5															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012									
		Autres *		014		016									
	Immobilisations corporelles *			028	42 152	030	23 915			18 237					
	Immobilisations financières * (1)			040		042									
	Total I (5)			044	42 152	048	23 915			18 237					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	744	052				744					
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	47 392	070				47 392					
		Autres* (3)		072	8 868	074				8 868					
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	15 339	086				15 339					
	Charges constatées d'avance*			092		094									
Total II			096	72 343	098				72 343						
Total général (I + II)										110	114 495	112	23 915		90 580
PASSIF												Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120			1 000			
	Écarts de réévaluation								124						
	Réserve légale								126			100			
	Réserves réglementées*								130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)								132						
	Report à nouveau								134			26 937			
	Résultat de l'exercice								136			28 879			
	Provisions réglementées								140						
Total I								142			56 916				
Provisions pour risques et charges								Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			7 057			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166			2 408			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)								172			24 199			
	Produits constatés d'avance								174						
Total III								176			33 664				
Total général (I + II + III)										180			90 580		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		2 760						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		4 059						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	8 282	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise **SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE**Néant ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	{ biens services* }	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214	
			217		218	165 434
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	8 000
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	173 434
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	3 099
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	(32)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	33 871
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	1 523
	Rémunérations du personnel*				250	65 644
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	19 089
	Dotations aux amortissements*				254	9 827
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	8
	Total des charges d'exploitation (II)				264	133 829

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	318
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	5 030
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	5 378

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

				310	28 879
--	--	--	--	-----	--------

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

28 879

314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	5 378	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
			330	3 630	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138
	Dont divers			Investissements outre-mer	344
	ZFA (44. quaterdecies)	345			350
	Créance due au report en arrière du déficit				346
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)				655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfices col.1
Déficit col.2

352

35 853

354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfices col.1
Déficit col.2

370

35 853

372

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise **SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE**[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise **SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE**

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE**Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	723	412		414	723	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 059	444		446	1 059		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	38 093	462	3 000	464		466	41 093		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	38 816	492	4 059	494	723	496	42 152		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	482	502	241	504	723	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	92	534		536	92		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	14 329	552	9 494	554		556	23 823		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	14 811	572	9 827	574	723	576	23 915		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1	723	723									
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578 723	580 723	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).					591						
TOTAL					596	585	597	599			

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : **SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	8 000	624	8 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	8 000	684	8 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	33 087
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 579
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Exercice ouvert le : 01012015		et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois		1	2	Néant ☐ *		
I - Production de l'entreprise										
Ventes de marchandises							108			
Production vendue - Biens							109			
Production vendue - Services							141	165 434		
Production stockée							111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							143			
Subventions d'exploitation reçues							113			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun							115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés							118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante							119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							153			
TOTAL 1							144	165 434		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers										
Achats de marchandises (droits de douane compris)							121			
Variation de stocks (marchandises)							122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)							123	3 899		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)							145	(32)		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances							125	27 821		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun							148	8		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante							150			
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.							133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							135			
TOTAL 2							152	31 696		
III - Valeur ajoutée produite										
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2							137	133 738		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)							117	133 738		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD).										
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)							020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE							022	165 434		
Période de référence					024	du	01012015	160	au	31122015
Date de cessation							186			
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs										
Effectifs moyens du personnel * :							376	3		
dont apprentis							657			
dont handicapés							651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale							861	3		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN 7 9 0 8 4 8 1 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 82 RUE DES AMANDIERS

CODE POSTAL 34750

VILLE VILLENEUVE LES MAGUELONE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VILAR Prénom(s) JEAN-GUYNom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 27101963 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 82 Voie RUE DES AMANDIERS

Code Postal 34750 Commune VILLENEUVE LES MAGUELONE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

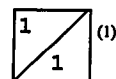
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

SIREN 7 9 0 8 4 8 1 9 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 82 RUE DES AMANDIERS

CODE POSTAL 34750

VILLE VILLENEUVE LES MAGUELONE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

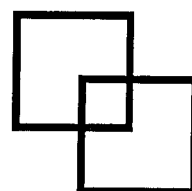
Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

2033-G

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2015	Net N-1 31/12/2014	Variation En valeur En %	
201100 FRAIS DE CONSTITUTION		722,55	-722,55	-100,00
280110 AMORT FRAIS DE CONSTITUTION		-481,55	481,55	100,00
	1 059,03		1 059,03	
	41 092,95	38 092,95	3 000,00	7,88
	-92,00		-02,00	
	-23 822,62	-14 329 00	-9 493,62	-66,25
	744,00	712,00	32,00	4,49
	47 391,99		17 724,05	59,74
	272,00	72,00		
	20,00		20,00	
	293,43	503,87	-210,44	-41,76
	8 282,43	4 728,19	3 554,24	75,17
512000 BANQUE	15 339,23	13 004,44	2 334,79	17 95
Capital social ou individuel				
101000 CAPITAL	1 000,00	1 000,00	0,00	
	1 000,00	1 000,00		
106100	100,00	100,00		
110000 REPO	26 937,48	6 557,88	20 379,60	310 77
Provisions pour risques et charges TOTAL III				
158000 PROVISION POUR CHARGE		8 000,00	-8 000,00	-100,00
		8 000,00	-8 000,00	-100,00
Emprunts et dettes assimilées				
164000 EMPRUNT 0154061	7 057,41	11 369,48	-4 312,07	-37,93
164100 EMPRUNT 0147981	5 226,06	7 617,56	-2 391,50	-31,39
	1 831,35	3 751,92	-1 920,57	-51,19
Fournisseurs et comptes rattachés				
401 TOUS LES FOURNISSEURS	2 407,75	2 956,62	-548,87	-18,56
Autres dettes				
421000 SALAIRES A PAYER	24 199,22	22 529,81	1 669,41	7,41
438600 CHARGES A PAYER	3 265,67	4 042,09	-776,42	-19,21
444000 ETAT : IMPOT SOCIETE	8 683,88	9 448,06	-764,18	-8,09
445510 TVA A DECAISSER		743,00	-743,00	-100,00
445710 TVA COLLECTEE	4 139,00	2 853,00	1 286,00	45,08
	7 898,67	4 944,66	2 954,01	59,74

JB Buz

08 FEV. 2017

JB3009

SASU LE DAUPHIN NETTOYAGE

Au capital de 1000€
82 rue des amandiers
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

RCS MONTPELLIER : 790 848 196

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2015
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25.06.2016

A l'issue de la lecture par le président du rapport de gestion du 25.06.2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015, le président VILAR Jean-Guy, décide d'affecter le résultat dudit exercice s'élevant à un bénéfice de 28 879€ à :

- un compte de report à nouveau

A Villeneuve les Maguelone

Le Président : VILAR Jean-Guy

S.A. LE DAUPHIN
NETTOYAGE
82, rue des Amandiers
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE
Tél. 06 12 87 60 94
E-mail : vilarjeanguy@free.fr
SIRET 790 848 196 00016 APE 8121Z

Bilan Simplifié (2033A)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2015	31/12/2014	En valeur	En %
445800 TVA A REGULARISER	212,00	499,00	-287,00	-57 52